

Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Maison Centrale de Saint-Martin de Ré

Le 22 Décembre 2020



TA BRIGADIER / UV...

Vu l'imbroglio et la cacophonie actuelle sur notamment le tableau d'avancement et les Unités de Valeurs, le SPS local affiche ce communiqué afin que les agents puissent avoir légitimement quelques informations claires... puisque nos chefs ne sont jamais au courant de rien et/ou disent ne pas être au courant, démontrant ainsi à la fois l'efficacité en matière de communication et probablement d'intérêt... Il est vrai notre Administration affaiblie depuis de nombreuses années, s'est littéralement diluée, à tous les niveaux, depuis la mise en place du "télétravail" pour ne pas dire depuis le premier confinement de février 2020...

Le 26 novembre 2020, la DAP a enfin donné une date pour la tenue du TA au grade de brigadier 2019 qui aurait à l'origine dû se tenir en décembre 2018... Le 16 décembre 2020, 550 surveillant(e)s ont été promus brigadier (avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019...) soit 489 par la voix des UV (une partie des derniers agents ont 13 ans et 11 mois d'ancienneté de service (165^{ème} promotion...) et 61 au choix dont 8 sur la DI de BORDEAUX...

Le SPS félicite au passage les lauréats... Il est vrai qu'ils n'y croyaient plus trop...

Le 30 novembre 2020 une note DAP est élaborée en urgence pour le TA 2020. Elle prévoit 422 agents soit 375 par la voie des UV et 47 au choix (1/9eme)... Décision le 28 décembre 2020... (avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020).

L'ancienneté du dernier promu sur le TA est une référence donnée à titre d'information permettant de "prévoir" jusqu'à un certain seuil, en fonction du nombre de "promouvables" par session, dans la mesure où il faut prendre en compte les nouveaux "proposables" souvent plus anciens. A savoir que sur chaque TA vient s'ajouter un contingent de personnels plus anciens (obtention des UV, ou non retenus pour raisons diverses et qui sont proposés par la suite... etc)... Ce "bloc" de personnels vient se repositionner dans le tableau en fonction de l'ancienneté décalant par la force des choses les autres classements...

En ce qui concerne le TA 2021 le SPS espère que la DAP organisera rapidement celui-ci pour une nomination au 1^{er} janvier 2021...

Concernant les "UV" qui ont aussi été "gelées", la DAP a décidé là aussi de "débloquer" la situation par sa note en date du 1^{er} décembre 2020 permettant aux jeunes comme au plus anciens de passer ces fameux UV, courant février 2021... Résultats à partir du 7 avril 2021... La clôture des inscriptions est le 15 janvier 2021...

Le grade de brigadier n'est pas un cadeau du père Noël que l'on offre avec 2 ans de retard... Les promotions de catégorie B et d'officiers sont distribuées à foison sans plus de formalités tandis que les petits surveillants attendent légitimement leur droit à l'avancement ou de pouvoir passer les épreuves pour y prétendre...

Le SPS reste sur sa position et ne cessera de revendiquer la fusion des grades de surveillant et surveillant brigadier dans une seule et unique grille permettant un avancement automatique à l'ancienneté...